



L'ENSACF ouvre une formation en apprentissage à la rentrée 2026

**MERCI DE PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR COMPLÉTER NOTRE QUESTIONNAIRE
nous ajusterons notre offre de formation à vos besoins**



©ENSACF

RECRUTER UN APPRENTI POUR VOTRE ENTREPRISE, c'est :

- S'engager pour la transmission de son savoir-faire ;
- Former ses futurs collaborateurs et réussir un pré-recrutement ;
- Bénéficier d'un regard neuf ;
- Profiter d'un dispositif financier attractif.

De son côté, L'ENSACF S'ENGAGE à :

- Une sélection rigoureuse des étudiants, basée tant sur la qualité de leur dossier universitaire, que leur capacité d'organisation et leur niveau d'autonomie et de structuration ;
- Une organisation hebdomadaire de l'alternance adaptée au rythme de l'entreprise (3 jours entreprise / 2 jours école).

[Découvrir l'École de Clermont-Ferrand](#)

↳ Votre contact à l'ENSACF

Claire CESARETTI – claire.cesaretti@clermont-fd.archi.fr